

TARIFS AU 1^{er} juillet 2025

Tranches de quotient familial avec les tarifs correspondants :

Tranche	Tranche de quotient familial (QF) annuel en €	Tranche de quotient familial (QF) mensuel en €
I	QF < 3000	QF < 250
H	3000.01>QF<6000	250.01>QF<500
G	6000.01>QF<9000	500.01>QF<750
F	9000.01>QF<12000	750.01>QF<1000
E	12000.01>QF<18000	1000.01>QF<1500
D	18000.01>QF<24000	1500.01>QF<2000
C	24000.01>QF<33000	2000.01>QF<2750
B	33000.01>QF<60000	2750.01>QF<5000
A	QF>60000.01	Q>5000.01

Le quotient familial est égal au revenu fiscal brut divisé par le nombre de parts.

Les accueils de loisirs

Le paiement du temps périscolaire se fait à la demi-heure avec la première demi-heure de 16h30 à 17h majorée car incluant le goûter. Toute plage horaire commencée est due.

Un tarif fixe de 5€ est instauré pour tout retard de plus de 15 minutes de la part des familles à la fin de la journée pour récupérer les enfants.

	L, M, J et V	L, M, J et V	L, M, J et V
Plage et type de facturation	7h30-8h30	16h30-17h inclus goûter (hors PAI)	16h30-17h PAI 17h-17h30 17h30-18h 18h-18h30
Tarif	A l'heure	A la demi-heure	
Tarif A	5	3,7	2,5
Tarif B	4,5	3,3	2,25
Tarif C	4	3	2
Tarif D	3,5	2,6	1,75
Tarif E	2,5	1,8	1,25
Tarif F	1,5	1,1	0,75
Tarif G	1	0,75	0,5
Tarif H	0,7	0,55	0,35
Tarif I	0,5	0,4	0,25
Tarif A (Hors commune)	7	5	3,5
Tarif B (Hors commune)	7	4,85	3,5
Tarif C (Hors commune)	6	4,3	3
Tarif D (Hors commune)	5,5	3,85	2,75
Tarif E (Hors commune)	4,5	2,95	2,25
Tarif F (Hors commune)	3,5	2,2	1,75
Tarif G (Hors commune)	3,5	2,05	1,75
Tarif H (Hors commune)	3	1,75	1,5
Tarif I (Hors commune)	3	1,7	1,5

*Exemple : un enfant inscrit au périscolaire du soir de 16h30 à 18h au tarif commune tranche C et hors PAI sera facturé par jour : 3€ (tarif de 16h30 à 17h) + 2*2€ (2 demi-heures de 17h à 18h à 2€ la demi-heure) = 7 €*

Le mercredi, pendant la période scolaire, est facturée la plage utilisée : le matin (7h30 à 11h30), le repas (11h30-13h30), l'après-midi (13h30-18h30) ou la journée complète (7h30-18h30) ; le tarif à la journée étant moins cher que la somme des 3 plages. Il n'est cependant pas possible de s'inscrire le mercredi uniquement pour le repas.

Les vacances scolaires sont facturées par journée complète (période forfaitaire de 7h30 à 18h30).

Horaires d'ouvertures	Mercredi			Vacances et mercredi (Prix du repas inclus) 7h30-18h30
	Matin 7h30-11h30	Repas 11h30-13h30	Après-midi 13h30-18h30	
Tarif	Plage	Plage	Plage	La journée
Tarif A	12	8	20	35
Tarif B	10,8	7	18	30
Tarif C	9,6	6,2	16	27
Tarif D	8,4	5,4	14	22
Tarif E	6	4,5	10	15
Tarif F	3,6	3,5	6	9
Tarif G	2,4	3	4	7
Tarif H	1,7	2,5	2,8	4
Tarif I	1,2	2	2	3
Tarif A (Hors commune)	17	10,2	28	50
Tarif B (Hors commune)	17	9	28	45
Tarif C (Hors commune)	14	8	24	39
Tarif D (Hors commune)	13	7	22	35
Tarif E (Hors commune)	10,5	5,8	18	29
Tarif F (Hors commune)	9	4,8	14	24
Tarif G (Hors commune)	9	4,1	14	23
Tarif H (Hors commune)	8	3,5	12	20
Tarif I (Hors commune)	8	3,5	12	20

Les tarifs journée pour les enfants PAI correspondant au montant de la journée – prix du repas, selon la tranche de Quotient Familial.

Les restaurant scolaires

Catégorie	Tarif
Tarif A	8 €
Tarif B	7 €
Tarif C	6,2 €
Tarif D	5,4 €
Tarif E	4,5 €
Tarif F	3,5 €
Tarif G	3 €
Tarif H	2,5 €
Tarif I	2 €
Tarif A (Hors commune)	10,2 €
Tarif B (Hors commune)	9 €
Tarif C (Hors commune)	8 €
Tarif D (Hors commune)	7 €
Tarif E (Hors commune)	5,8 €
Tarif F (Hors commune)	4,8 €
Tarif G (Hors commune)	4,1 €
Tarif H (Hors commune)	3,5 €
Tarif I (Hors commune)	3,5 €
Panier repas <i>pour enfants</i> <i>sujets à allergies et apportant</i> <i>leur propre déjeuner</i>	2,00€

Une majoration de +20% sera appliquée pour tous les repas non réservés avant le jeudi 17h pour la semaine suivante.

Les séjours

Seuls les enfants scolarisés et habitant Ferney peuvent être inscrits pour les séjours proposés par la commune. Il existe donc un tarif unique commune par tranche de QF.

Catégorie	Tarif par jour
Tarif A	85 €
Tarif B	70 €
Tarif C	60 €
Tarif D	45 €
Tarif E	35 €
Tarif F	28 €
Tarif G	22 €
Tarif H	18 €
Tarif I	15 €